Un terroriste se fit remettre 145.000 francs par un cultivateur de Lorgies

M. Louis Gorgibus, cultivateur à *Lorgies* a porté plainte à la gendarmerie contre un inconnu qui est entré chez lui après l'avoir menacé lui a enlevé une somme de 145.000 fr. qui était rangée dans une armoire.

La preuve est faite!

Le SOJA donne du MUSCLE

Rien de surprenant à cela, puisque le Soja contient beaucoup de matières azotées, et que l'azote est le « constructeur » et le « réparateur » principal du muscle.

La farine de Soja ne contient-elle pas, à poids égal, 3fois plus de matières azotées que la viande de bœuf, 5 fois plus que les œufs ?

Aussi, voilà une source de dynamisme que vous ne soupçonniez pas !

La puissance musculaire, la résistance à la fatigue, vous pouvez les trouver dans DULSOJA, le premier et le plus riche aliment français à base de farine de Soja.

Par l'ensemble de ses éléments nutritifs, associés en justes proportions, DULSOJA vous maintiendra dans une forme parfaite.

DULSOJA

L'ALIMENT de FORCE

LABORATOIRES DULFRANCE

Famille professionnelle du sous-sol

M. A. Leroy, secrétaire administratif de la sous-commission de la famille professionnelle du Sous-Sol, branche B, nous communique :

« Le Conseil d'administration de l'Union des Ingénieurs et cadres administratifs et commerciaux, nommé par arrêté en date du 31 décembre 1943, s'est réuni à Lille, jeudi 13 janvier. Au cours de cette première réunion, il a été procédé à la désignation des membres du Bureau dont la composition est la suivante : Président : M. Max Toulouse ; Secrétaire : M. Paul Roze ; Trésorier : M. Edmond Robbe.

« Le siège social a été fixé à Lille, la correspondance doit être adressée à Monsieur Toulouse, 10 rue de la Pépinière, Mons-en-Barœul.

« Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 28 août 1942, relatif à la constitution des nouvelles unions, le chef de tout établissement ressortissant à la famille professionnelle du sous-sol et commerces annexes Branche B, doit communiquer aux conseils d'administration des divers syndicats ten l'occurrence l'union de branche dans la circonscription desquels il a son siège), le nom et l'adresse des personnes appiètenant à l'établissement.

« Cette déclaration doit être faite dans les trois mois à compter de la publication de l'arrêté nommant les membres du Conseil d'administration et être communiquée en ce qui concerna les établissements relevant de la famille professionnelle du Sous-Sol et commerces annexes Branche B et l'Union des Ingénieurs et cadres administratifs et commerciaux, à l'adresse suivante : MM. Toulouse, 10 rue de la Pépinière, Mons-en-Barœul.

Quintonine

Visa 846-P-2030

La Commission Départementale d'urbanisme

On sait que la loi d'urbanisme du 15 juin 1943 a, dans son art. 10, institué dans chaque département une commission consultative d'urbanisme, sorte de « Conseil » du préfet

La C.U.D doit être consultée sur les projets d'aménagements des communes. Lors du projet d'aménagement d'une commune, le maire de cette commune sera entendu.

La commission départementale d'urbanisme du Nord est composée comme suit :

MM. Etienne, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Arnould, ingénieur en chef du génie rural, docteur Cervois, inspecteur du service de santé, Gélis, architecte an chef des monuments historiques à Paris, Bartel, directeur départemental de l'éducation générale des sports, Piétresson de Saint-Aubin, architecte en chef, Corbeau, architecte, représentant du secrétaire d'Etat chargé des Beaux-Arts à la commission départementale des sites et monuments

a) Pour une période de trois ans, en qualité de membres du Conseil départemental : MM. Dehove, président du Conseil départemental, maire de Lille, Verley, vice-président du Conseil départemental, maire de Dunkerque.

b) En qualité de maires, dont un d'une commune rurale : MM. Provo, maire de Roubaix, Lefrancq, maire de Valenciennes, Debiacques, maire de La Chapelle-d'Armentières.

c) En qualité de membres du Conseil départemental d'hygiène : MM le docteur Vallée, vice-président du Conseil départemental d'hygiène, Duhameaux, ingénieur en chef des mines.

d) Personnalités particulièrement qualifiées, dont un membre des sociétés d'histoire et d'art du département : MM. de Saint-Léger, professeur honoraire de l'Université président de la Commission historique du Nord, Pierre Thirlez, président de la Chambre de Commerce de Lille, René Reubrez, président de la Fédération des syndicats d'initiative du tourisme, climatisme et thermalisma, Marche, géomètre D.P.L.G

LOTERIE NATIONALE

tirage tous les Jeudis

C 25

L'INDOCHINE FRANÇAISE AU SECOURS DES SINISTRES

La Presse a annoncé récemment que notre grande colonie d'Asia avait fait parvenir au Secours National une somme de 1.200.000 frs pour venir en aide aux sinistrés de la métropole.

Sur ce montant une somme de 250.000 frs a été mise à la disposition de la Délégation du Nord du Secours National, pour son action envers les sinistrés de notre région qui apprécieront ce geste de solidarité de nos compatriotes d'Outre Mer.

UN PIÉTON BROYÉ PAR LE TRAMWAY

A FRESNES-SUR-ESCAUT

Dimancha soir, vers 8 h 30, M. Zegar Trekat, 40 ans, manuelier, demeurant à *Fresnes-sur-Escaut*, rue de St-Amand, Cité Hardy revenait ou il avait passé une partie de la soirée et marchait dans les voies du tramway à hauteur de la sous-station électrique, lorsque survint derrière lui un tramway qui regagnait Valenciennes.

L'infortuné piéton, qui ne l'entendit sans doute pas venir, fut tamponné par la voiture motrice et les roues des deux premières voitures lui broyèrent littéralement le corps.

Lorsque le lourd véhicule put s'arrêter à uns cinquantaine de mètres plus loin, on ne retrouva sous l'essieu du 3e wagon qu'un paquet de chair informe et méconnaissable, qu'on ne put identifier que grâce aux papiers que la victime portait sur elle

M. Peyronnard, Commissaire de Police de Condé-sur-Escaut, aussitôt informé, se rendit sur les lieux pour procéder à l'enquête qui s'avère assez delicate, aucun témoin n'ayant assisté à l'accident.

Après les constatations, il fit transporter à la morgue, les restes de la victime.

Le parquet de Valanciennes a été informé et l'on croit savoir qu'il fera procéder à une autopsie pour faciliter l'enquête.

Ce pénible accident a causé une grande émotion dans la localité où l'eicat était très connu.

Trois mineurs tués par suite d'éboulement à Lens

Dans le soirée de asmedi, les ouvriers mineurs Jack Wojciech, 60 ans, demeurant rue Hugghens 6 et Jean Piocinlack, 57 ans, demeurant rue Fénelon 63, tous deux travaillent à la fosse 14 des Mines de Lens ont été pris sous un éboulement.

Quent on parvint à les dégager, ils avaient tous deux cessé de vivre.

⁂

Le jeune Lulek Ollenderek, 15 ans, travaillant depuis quatorze jours à la fosse 13, à Haines-les-La Bassee, comme galibot, a été pris sous un gros caillou. Le malheureux qui avait le crâne fracturé et la cage thorecique défoncée a été tué eur le coup.

Un mineur écrasé par un wagonnet à Avion

Féton Léopold, 21 ans, travaillant à la *fosse 4* des Mines de Lièvin, occupé au poste de l'après-midi eux travaux d'abetage du cherbon a été brusquement écrasé vers 16 h. par un wagonnet, au fond d'une « descenderie » par suite de la rupture du câble. Le malheureux fut tué sur le coup. Il était le soutien d'une famille nombreuse. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui mercredi à 16 h. Tous les ouvriers mineurs et les hommes de la classe 1942 sont particulièrement invités à y assister.

Tisane des Peres Celestins

LAXA-DEPURATIVE

TOUJOURS AUSSI LAXATIVE QU'AGREABLE

Aux pêcheurs à la ligne

M. Chastelain, Président de la Fédération des Associations agréées de pêche et de pisciculture du Département du Nord, informa les pêcheurs de la région que M. le Ministre de l'Agriculture, en date du 25 janvier 1944, a fait connaitra que le timbre piscicole au millésime de 1944 ne pourrait être mis en service comme il avait été prévu au 1er février si qu'il y a lieu de proroger jusqu'au 29 février le validité du timbre eu millésime de 1943.

Les services de surveillance seront prévenus par MM. les Préfets pour qu'il ne soit pas dressé de P.V. avant le 29 février aux pêcheurs porteurs de cartes avec timbres eu millésime de 1943.

DES TIMBRES VENDUS AU PROFIT DU « PECULE DU PRISONNIER »

A partir du ler février, dans la région du Nord, des timbres-vignettes de 2 frs — sans valeur d'affranchissement — destinés à être apposés sur les correspondances, vont être vendus au profit du « Livret du Prisonnier » pour la constitution du pécule qui doit permettre au prisonnier encore en captivité, de faire face aux dépenses exceptionnelles qui lui incomberont lors de la libération.

Ces timbres, édités d'une façon artistique, vont être proposés à la générosité du public par les enfants des Ecoles. Et un concours va être ouvert entra tous les écoliers pour récompenser ceux qui en auront placés le plus grand nombre. Une fois de plus, les jeunes vont se mettre au service de leurs aînés des Stalags, et nous sommes sûrs que le public du Nord leur réservera bon accueil.

PORCS Toutes races Mortalité assurée Demandez tarif gratuit La Maison du Porc, Allassac Corrèze

A PROPOS DE LA PRIME A LA PREMIERE NAISSANCE

Le J.O. du 23 Janvier a publié un decret du 19 Novembre 1943, modifiant certaines modalités d'application dans l'attribution de la prime à la première naissance.

Désormais, pour pouvoir prétendre à cette prime, lorsqu'il *s'agit d'une seconde naissance* il y eure lieu de fournir un certificat de non-viabilité du premier enfant ; cette pièce devra être établie et légalisée dans le mois qui suit le premier accouchement ; si l'enfant n'est pas ne vieble.

S'il s'agit du paiement de la deuxième fraction de la prime ; il y a lieu de fournir un certificet constatant le décès du premier enfant avant l'âge de 6 mois

Le demendeur devre en outre déclarer par écrit qu'il n'a pas bénéficie à l'occasion de le première naissance, de le prima ou de la fraction da prima qu'il sollicite et produire à l'appui da cette déclaration, une attestation émanant selon le cas, de le caisse de compensation, du chaf de service ou de la meiria qui eursient été compétents pour examiner la demande faite à l'occasion de la premiéra naissance.

NOUVELLE GALERIE D'ART 55, rue Esquermoise — LILLE

EXPOSITION des ŒUVRES DE M. G. HUGOT DU 1er AU 15 FEVRIER

BOURSE DE PARIS

DU 31 JANVIER 1944

Actions Françaises. — Bque de Fce, 25.200 ; Compt. Esc., 2.960 ; Crédit Fonc., 6.200 ; Crédit Lyon., 2.950 ; Crédit du N., 650 ; Ste Gle, 2.586 ; Suez act., 56.000 ; Nord, 1.665 ; El. et Gaz du Nord, 818 ; Electr. du Nord, 700 ; Energie Ind., 2.850 ; Nord Lum., 1 740 ; Thom Houston, 724 ; Cie Cie Ind. Text., 2.650 ; Le Blan, 1.440 ; Péronchies, 2.550 ; St Frères, 1.700 ; Gaz N.-E., 1.215 ; Aciéries Longwy, 1.040 ; Micheville, 2.430 ; du Nord, 635 ; Sambre et Meuse, 730 ; Constr. Nord-France, 2.170 ; Fives-Lille, 1.184 ; Forges N.-E., 1.720 ; Jeumont act., 775 ; (parts), 2.500 ; Peo-Belge Met, Ch. Fer, 9.000 ; Pt-à-Mousson, 8.045 ; Denain-Anzin, 2.240 ; Louvroil Montbard, 939 ; Métaux, 4.060 ; Peugeot, 1.438 ; Senelle Maubeuge, 1.850 ; Béthune, 3 135 ; Anzin, 2.755 ; Anzin, 1.660 ; Blanzy, 4.350 ; Carvin, 3.345 ; Courrières, 1.031 ; Dourges, 2.990 ; Escarpelle, 3.460 ; Lens, 1.290 ; Ligny-les-Aire, 356 ; Marles, 1.940 ; Ostricourt, 4 975 ; Vicoigne, 1.238 ; Motte El Hadid, 14.000 ; Nickel, 3.040 ; Lille Bonin. (prior.), 1.110 ; (ord.), 760 ; Air Liquide, 2.701 ; Glaces Nord Fce, 4.580 ; Kuhlmann, 2.100 ; Poliet Chausson, 4.885 ; Origny, 26.000 ; St-Gobain, 6.700.

ROUBAIX

Un débit de tabac cambriolé

Au cours de le nuit, deux cambrioleurs se sont introduits dans le débit de tabac tenu par M. Robert Deschampe, 1, rue de la Vigne, à Roubaix. Après avoir brisé la glace de la porte d'entrée les malandrins firent jouer le verrou, seules les barres de fer placées à l'intérieur empêchèrent l'entrée.

Les cambrioleurs ne se rebutèrent pas et découpèrent le panneau du bois intérieur. Une fois dans le magasin ils firent main basse sur trois kilos de cigarettes gauloises, soit 250 paquets et 100 paquets da tabac gris. A ce moment ils firent tomber un objet et M. Deschampe, éveillé, descendit. Les cambrioleurs prirent la fuite emportant leur butin.

BLESSE AU TRAVAIL

Lundi à la fin de l'après-midi, M. Lievens, 26 ans, demeurant rue du Ansselt, à Roubaix, 37, cour Roulman, qui est occupé à des travaux au château Wettin, à Wasquehal, e eu le pied droit coincé entre deux poutres. Après avoir reçu les soins nécessaires, il e été conduit à l'Hôpital.

DANS LA VITRINE

M. Henri Rickewaert, 87, rue de Fontenoy, a porté plainte à la police pour bris d'une glace causé à son immeuble au cours de la nuit.

LA VALSE CONTINUE

Dans le hall de la Mairie, rue du Maréchal Foch, M. Désiré Delfosse, 51 ans, entrepreneur, 4 bis rue de la Potennerie ne put retrouver sa machine, après une démarche effectuée au 3e étage. Enquête par le 2e arrondissement.

PASSAGE OBLIGATOIRE

Pour avoir omis da passer dans les clous, Wladislawa Karminski, 46 ans, sans profession 6 rue de Gallipoli, à Harnes (P.-de-C.), e été gratifiée d'una contravention.

UN IVROGNE TAPAGEUR

Ayant fait une sérieuse entorse à la sobriété, Robert Vandeweelle, 23 ans, journalier, rue de Maubeuge, 39 cour Loridan, causait du scandale aur la voie publique, dans la rue Marle Buisine La police dut intervenir pour le calmer et le conduire au violon, il a récolté una double contravention

LA LUTTE CONTRE LE TAUDIS

M. Albert Prouvost fils, président du Comité interprofessionnel du logement, a, au cours d'une récente réunion, présenté M. René Magnan, architecte diplômé, nommé directeur technique du bureau d'études, qui sera chargé da mettre au point le plan des constructions ouvrières destinées à remplacer les logements insalubres dont le suppression a été décidée au mois d'août dernier.

« PAGANINI » AU GRAND THEATRE

Dimanche en matinée, la troupe sédentaire a interprété la délicieuse opérette da Franz Lehar, que la public accueillit avec chaleur. Le rôle du fameux violoniste « Paganini » fut tenu dans la perfection, par M. Félicien Denami qui eut comme partenaire Mlle Jane Francheile, dont le jeu de scène permit de camper une princesse sentimentale et large d'esprit. Mlle Andrée Castel lourna une « Lelia » enjouée. Quant à M. Paul Plaisant, il fut lui-même sans trop chargé toutefois et il remporta sa part de succès. L'animateur fut, incontestablamant, M. Demani, la manager « maëstro » et il eut l'occasion de montrer ses grandes qualités d'artiste et de metteur en scène. C'est d'une main sûre qu'e, dans les coulisses, M. Hennion, de Saint-Omer, mania l'archet pour e doubler » « Paganini ». Sous la direction de M. Debruyne, l'orchestra détailla superbement la partition mais dommage que le piston soit doté d'un souffle trop puissant.

Una note spéciale à Mlle Ginette Pecary, ainsi qu'aux dames du corps de ballets qui furent ravissantes dans

CHARBON SUPPLEMENTAIRE POUR MALADES

Au début de janvier, en raison du grand nombre de certificats médicaux présentés pour l'obtention de charbon malada, le service du Ravitellement a été contraint de réduire de moitié, soit à 25 kilos, le coupon supplémentaire attribué.

Depuis, la situation s'est nettement améliorée. Dans ces conditions, tous les malades qui ont obtenu en janvier un 1/2 coupon sont invités à se presenter, salle Wetremez, dans l'ordre ci-après, pour percevoir à nouveau 1/2 coupon de 25 kilos :

Nos 1 à 10.000, mercredi 2 ; de 10.001 à 20.000, vendredi 4 ; de 20.001 à 30.000, Lundi 7 ; de 30.001 à la fin, mardi 8.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets se pourseuivra salle Henri Wettremez, rue de l'Hospice, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30, jeudi 3 février : matin et soir toute le journée. Retardataires.

Les bureaux de l'habillement et de la chaussure seront fermés pendant le durée de le distribution, sauf pour les personnes convoquées.

Sociétés et Comités

Union des mutilés et réformés. — Les membres disponibles sont priés d'assister eux funérailles da M. Delettre Arthur, mercredi 2, à 9 h., en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau). Rassemblement à la maison mortuaire, 23, quai des Mariniers ; Tourcoing, à 8 h. 40.

Section des veuves de guerre. — Les membres sont priées de se trouver eu aléga, Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, dimanche 13, à 15 h. Des questions importentes leur seront communiquées. Se munir de la carte de société.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX ET SES CANTONS. — Dimancha 6 février, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, permanence de 10 h. à 11 h. 30. Sont spécialemant convoqués les retraités.

ETAT CIVIL

Naissances : Janine Delahaye, 99, rue de la Vigne ; France Wilde, 132, rue du Grand Chemin ; Pierre Deswarte, 42, rue du Fresnoy ; Anita Arickx, 8, rue du Sentier ; Jocelyne Vandedorupsen, 18, rue Duflot.

Publication : Robert Franchomme, mécanicien, 118, rue du Pile et Alfréda Callewaert, foraine, 42, rue Merceau, à Roubaix.

Décès : Henri Delobbe, 58 ans, 10, rue ed Bavel ; Gustave Vardefroy, 62 ans, 23, rue Lalende ; Louis Morant, 58 ans, 46, rue de Tourcoing, c. Saint-Pierre, 6 ; Adolle Willem, 79 ans, Vve Milléesmp, 35, rue de Barbieux.

L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 1er au 2 Février, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 45 à 8 h. 22

WATTRELOS

Etat Civil. — Naissances : Joslane Delbelle, rue Saint-Gérard, 30 ; Raymonde Vanoverberghe, née à la Maternité.

Décès : Jean Corbillon, 72 ans, e.p., rue des Poitus, 2 ; Ferdinand Lepoutre, 83 ans, s.p., rue des Poitus, 2 ; Marie Monteyne, 76 ens, s.p., rue des Trois-Pierres, n.

FUNERAILLES

VALENCIENNES. — Les FUNERAILLES CIVILES de **Monsieur Georges DESBARBIEUX** Entrepreneur de couvarture, zinguerie, chauffage central, décédé accidentellement le 31 Janvier 1944, dans sa 54me année, auront lieu le **vendredi 4 Février, à 11 heures.** La levée du corps se fera rue Adrien Weil à Marly. Inhumation au Cimetière de Marly. — De la part de Mademe Georges DESBARBIEUX - OZANNE son épouse ; M. Joseph OZANNE son beau-père ; M. et Mme Gaston DESBARBIEUX - CARLIER, Mademe Edmond MOREL-DESBARBIEUX, M et Mme Maurice DESBARBIEUX-OTRAGE, M. et Mme André OZANNE, M. et Mme René OZANNE, M. et Mme ABRAHAM, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, et toute la Famille

CROIX

LES FUNERAILLES de M. SEIGNEUR ANCIEN MAIRE

Lundi à 15 h. ont eu lieu les funérailles de M. Louis Seigneur, ancien maire de Croix, ancien conseiller d'arrondissement, décédé dans sa 64e année.

Les groupements auxquels appartenaient le défunt s'étaient réunis devant la maison mortuaire, 55, avenue Vaillent ; on y remarquait des délégations de la Fédération des Amicales leiques de Croix ; de la mutuelle « La Fraternelle » ; des anciens combattants républicains ; de la Ligue des Droits de l'Homme ; de la Libre-Pensée, etc...

Des couronnes et des pèsques de marbre offertes par la ville de Croix et divers groupements étaient portées devant le corbillard.

Les coins du poêle étaient tenus per MM. Provo, maire et Sory, adjoint de Roubaix ; Montois, ancien adjoint au maire de Croix ; Dequeeker, maire de Flers ; D'Hondt, ancien conseiller d'arrondissement ; Sandras, président de La Patriote ; Schumans, de l'Hospice ; Moens, de la Musique.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt, suivis des vieillards de l'Hospice et des anciens conseillers municipaux.

Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. E. Roussel, Vandenaud, maire ; Prieu, adjoint ; des conseillers municipaux des villes voisines ; M. Perneg, commissaire de police ; des délégations de le police, des pompiers, du personnel municipal, des ouvriers communaux ; les administrateurs de l'Hospice et du Bureau du Bienfaisance, etc...

Le cortège se dirigea vers le cimetière par les rues Holden, J.-Jaurès, Delory, J.-Guesde, Chicago, Zola, Mirabeau, Egalité.

Devant le tombe des discours furent prononcés par MM. Provo, maire de Roubaix et Kleber Sory, président de le Fédération des Combattants Républicains.

Les commandes de charbon. — Secteur No 3, Maison des Œuvres, place de la République, mercredi 9 matin, rues 11-Novembre, Wilson, Pressensé, Avenir, Alger, Ogéchet, Perc, Jacquart, Pasteur ; après-midi, rues Roubaix, Nord, Cottages, Lorraine, Chesse, Espérance, C. St-Martin, Duquenière.

Jaudi 10 matin, rue J.-Jaurès ; après-midi, rues Gambetta, Champs, Salengro, Secteur No 4, Maison des Œuvres, place de la République ; vendredi 11 matin ; rues Lille, Gaz, Vauban, Plaine, Négrier, Pennerie, Ouest, Dubled, place République ; après-midi : rues Perdue, Voltaire, Gare, Fonderie, L.-Michel, Ghesquière, Grand Place ; samedi 12, matin, rues E.-Guillaume, Maubeuge, Egalité, Carnot, Zola ; après-midi : rues Mirabeau, Tourcoing, Ogiers (début) Forges, Pilons, Bessemer, Creusot, Hannart, Brasserie.

Aux familles des prisonniers. — Une permanence du service médico-social fonctionne les jeudis, de 17 h. à 19 h., au siège de la Famille du Prisonnier et du Centre d'Entr'aide des Rapatriés, 139, boulevard Zola.

Soupes populaires. — Paiement des tickets jeudi 3, de 11 h. 30 à 12 h., au 158 de la rue J.-Jaurès ; toutes les familles peuvent s'y adresser.

Consultations prénatales. — Consultations gratuites par les sages-femmes de la Maternité, jeudi 3, 5, avenue Delory.

Etat Civil. — Naissances : Vermeulen Mary-France, avenue Hannart, cité Girolou, Wasquehal ; Huygne Chantal, rue Courbet, 5.

Décès : Mesplomb Joseph, 75 ans, rue du Parc, 119 ; Lefebvre Céline, ép. Rasson, 76 ans, rue des Ogiers.

WASQUEHAL

Plus de naissances que de décès en janvier. — Au cours du mois de janvier qui vient de s'écouler, les services de l'Etat civil ont enregistré 11 déclarations da naissances (6 garçons et 5 filles), dont 4 survenus à la maternité municipale. Par contre, il n'a été constaté que 6 décès 14 hommes et 2 femmes) et 1 mort-né. Au cours du même mois, deux mariages seulement ont été célébrés et il a été enregistré, en outre, 2 transcriptions de décès relatives é des personnes domiciliés à Wasquehal mais décédées en dehors de la Commune.

Etat civil. — Décès : Gustave Chatelet, 77 ans, rue d'Austerlitz 11.

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jules Delesalle, meire.

Primes à la natalité. — Le Conseil vote le rétablissement d'un regime de prime à la natalité. Ce régime entrera en vigueur dès a présent avec effet du ler jauvier. Le taux des primes est fixé à 200 fr. pour le troisième enfant et 400 fr. pour le quatrieule enfant et chacun des suivants. Seuls, les personnes non luposées au titre de l'impôt général sur le revenu, pourront pretendre eu bénelice de ces primes.

Vote de crédits. — Certeins crédits du budget de 1943 s'étent averes insuffisents, le Conseil vote les crédits de régularisation nécessaires pour un total de 10.921 fr. 20.

Jardins ouvriers. — A partir du ler janvier 1944, les titulaires de jardins ouvriers appartenant au bureau de bienfaisance paieront un loyer égal à celui des autres jardins ouvriers. Les femmes de prisonniers et les essistés du Bureau de bienfaisence en seront exempités.

Personnel communal. — En attendant la publication des échelles de traitement des fonctionnaires municipaux, ceux-ci bénéficieront d'une avance forfaitaire conformément à la circulaire préfectorale du 31 décembre 1943. Les auxiliaires recevront l'allocation exceptionnelle prévue per les mêmes instructions.

Vieux travailleurs. — Sur la proposition de M. Gilleman, le Conseil vote un vœu tendant à l'augmentation de la retraite des vieux travailleurs.

Allocations militaires. — Le paiement eure lieu au bureau de poste, le vendredi 4, de 8 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Bains-Douches. — Les bains-douches fonctionneront tous les 15 jours. Réouverture samedi 5 et dimanche 6.

Etat civil. — Décès : Alavoine Christiane, 3 mois, rue du Rivage 15 ; Ponthieu Lucie, 90 ans, rue Vaillant, cité Droulez 4.

MARCQ-EN-BARŒUL

Votre billet de 100 frs que vous verserez tous les mois, assurera le bolle d'un prisonnier.

Demandez à parrainer un prisonnier.

Paiement des garde-voies et ouvrages d'art. — Mercredi 2, de 9 à 12 h. et de 14 à 14 h., bureau de le Perception (ler étage) à la mairie.

Vaccination anti-tétanique, anti-diphtérique. — L'injection de rappel est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans, ne l'ayant pas encore reçue et ayant été vaccinés avant 1943.

Une première séance gratuite aura lieu à l'école Cognacq-Jay, rue des Ecoles, le lundi 7, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Placement d'enfants dans les centres scolaires. — Les familles qui désirent mettre les enfants à l'abri des bombardements aériens peuvent demander leur placement dans des centres scolaires collectifs installés dans le Nord, dans des régions non menacées. Les inscriptions sont reçues à le mairie, guichet à où tous renseignements utiles leur seront donnés.

HALLUIN

Pour les prisonniers. — Une quête faite au profit des prisonniers, au Café Maret, 16 rue de Lille a produit la somme de 235 frs.

Sbauage. — Ce mercredi, enlèvement des ordures dans le quartier du cimetière.

Coin de Terre Hallunois. — Il est rappelé aux sociétaires en règle de leur cotisation de 1944, qu'ils peuvent retirer au 54 rue Gustave Desmettre, un supplément de 10 grammes de poireaux et 5 grammes d'oignons. Se munir de la carte d'adhérent.

Cercle St-Joseph. — La société de boules « La Saint-Paul, organisa pour lundi, un tournoi par équipes de 4 joueurs. Pour les inscriptions s'adresser au Gérant, M. André Ceallens, rue de Lille

Ravitaillement. — Mercredi 2 février, remise des tickets de février aux retardataires.

Etat civil. — Décès : Juliette Arnout, messagerie, 67 ans, épouse Gustave Facon, 399 rue de la Lys ; Cyrille Verleye, tisserand, 54 ans, 292 rue de la Lys.

RONCQ

Bons d'alcool à brûler. — La distribution des bons aura lieu au bureau n. 3 : Mercredi 2 février, de 9 h. 30 à 11 h. 30 pour les n 1 à 1.200 ; et h. 30 à 17 h. 30, 1.201 à la fin.

BOUSBECQUE

Allocations militaires. — Le paiement aura lieu au bureau des Postes rue de Menin, jeudi 3, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu salle du ler étage de la mairie, mercredi 2, à 15 heures.

Etat Civil. — Naissance : Robert Delannoy, 31, rue Saint-Joseph.

MOUVAUX

Etat Civil. — Décès : Lemir Léon, 44 ans, lainier, 135, rue Faidherbe ; Caltez Ernest, s.p., 68 ans, 24, rue de Roubaix.

Un beau geste. — A le suite d'une réunion des membres de la musique municipale, upe quête effectuée rapporta la coquette somme de 500 fr. qui a été remise à M. Peni Durieux, Président du Comité local d'assistance aux Prisonniers.

ARMENTIERES

Un chauffard, ivre, de Roubaix, renverse un piéton, à Armentières

Samedi, vers 15 h., M. Zéphir Sense, âgé de 65 ans, demeurant rue Pasteur, à Armentières, passeit place Saint-Vaet lorsqu'il fut renversé et blessé par un automobiliste. Ivre, il prit la fuite en direction de Bailleul. Immédiatement la police de Bailleul était alertée et M. Magimel, commissaire, établissait un barrage sur la route nationale Lille-Dunkerque. Un instant après, la voiture était signalée et le conducteur fut contraint de s'arrêter juste en face du commissariat. En complet état d'ivresse, l'individu ne put être interrogé que le lendemain matin, après avoir passé la nuit au violon municipal. Il s'agit d'un nommé Sannier Raymond, âgé de 23 ans, boucher, domicilié à Roubaix, rue Edouard-Rousselle. L'intéressé a été mis à le disposition de le police d'Armentières et déféré eu Parquet.

Deux footballers excellents pêcheurs

Notre photo représente M. Raymond FRANÇOIS, international, entraineur du « Racing-Club » de Roubaix, et, à gauche, M. Jean DELECOUR, président de l'« U. S. Arleux », monitteur fédéral de football, qui, au cours d'une partie de pêche sur les étangs d'Arleux, ont capturé dans la même demi-journée, au lancer, deux brochets ; l'un de 3 livres et l'autre de... 23 livres.

Cet exploit est tout à l'avantage de nos dignes entraineurs du football nordiste.

LA SÉQUANAISE

CAPITALISATION

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 - 6 - 1938

Société Anonyme fondée en 1889, au Capital 50.000 francs.

Réserves techniques à fin 1943 : CINQ MILLIARDS 500 MILLIONS

La plus importante de toutes les Sociétés de Capitalisation

Siège Social : 4, RUE JULES LEFEBVRE — PARIS

Siège pour la zône sud : VICHY-SUR-CERE (Cantal)

Au tirage du 14 Janvier 1944, il a été distribué 5 Millions 985.018 francs. Parmi les adhérents de la région, bénéficiaires de ce tirage, ont immédiatement touché :

120.000 francs

M et Mme HOMBERT, Lebucquière (Bl. n° 1.819.860 é 889)

80.000 francs

Mme SINGER, Cessel (Cl. n° 276.350 é 369) ; Mme FLOUR, à St-Pol-sur-Ternoise (Cl. n° 1.296.880 à 899).

60.000 francs

Mlle LAMIOT, Herlincourt (Cl. n° 394.070 é 084)

40.000 francs

Mme LUSTREMANT, Jeumont (Cl. n° 991.060 à 089) ; Mme DUCROQUET, Fleurbaix (Bl n° 630.610 à 619).

6.000 francs

Mlle DANGREMONT é Anzin (W. n° 15.2311 ; MM. VAN ACKER, é Marquette (W. n° 1 283.775)

LA SEQUANAISE remet eu envoie gratuitement aux intéressés, sur leur demande, la liste afficielle des numéros désignés per le sart, avec, en regard, les numeros des titres rambaursables.

Les tirages mensuels publics sont alimentés par la répartition de 70 % des bénéfices distribués eux porteurs de titres émis avec perticipation dans les conditions prévues à l'art. 55 des Statuts et ne comportent pas plus de deux mersualités impayées. Ils sa font au moyen d'urnes, au Siége Social, 4, rue Jules Lefebvre, à Paris, é 9 heures, et en principe é la date du 15

La proportion de sortie à chaque tirage mensuel est égale à 1 sur 6.000 au tarif Cl (durée 25 ans), à 1 sur 4.000 eu terif Bl (durée 25 ens) et à 1 sur 3.000 au tarif W (durée 32 ans).

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 15 FEVRIER 1944.

FLEUR BLEUE

Par Claude VIRMONNE

— 16 —

Les longues cheveiures des saules pleuraient, pâles sur la masse sombre des arbres de tous les verts : robustes chêne tout droits, bouleaux élancés, cèdres élégants et presque noirs ; les grappes mauves des lilas se penchaient, alourdies de pluie et, dans les massifs, le bleu des myosotis et des pervenches semblait plus éclatant de ne pas rivaliser avec le ciel uniformément gris. Le parfum des lilas et des jacinthes se mêlait à l'odeur des feuilles mortes qui amoncelées dans le sous-bois, formaient un tapis pourrissant.

Tout en regardant tomber la pluie, l'officier fumait rêveusement, une lettre à le main. Cette mélancolie du ciel, cette tristesse du paysage, s'apparentaient à son état d'âme.

La lettre qu'il venait de lire était de Marie-Ève De sa haute écriture pointue, qui trahait de grands traits le papier beige, la jeune fille lui racontait ses occupations.

« Paris est toujours aussi triste que lorsque vous y êtes venu pour les huit jours de votre permission de convalescence, — que vous auriez bien pu prolonger un peu. Il est fort difficile de circuler en auto une fois la nuit venue, en raison de l'obscurité imposée par la défense passive. Les théâtres, cinémas, bars, ferment toujours très tôt, ce qui m'impose rait l'obligation de me coucher à minuit, si je n'avais découvert une petite boîte clandestine, installée dans une cave, et où l'on peut boire un verre, entre habitués, une fois minuit sonné...

« Je sors en ce moment avec Jean Savinsky qui mobilisé sur place, jouit d'une grande liberté. Je sais que vous ne l'aimes pas beaucoup. Mais que voudriez-vous que je devienne privée de tous mes amis ? D'ailleurs, mon cher, ne vous en prenez qu'à vous : il vous serait facile de vous faire affecter à votre usine, et d'être ainsi auprès de moi. Mais vous ne voulez pas être un « embusqué », vous prétendez faire « votre devoir » Mon pauvre Jacques vous seres donc toujours le même, aussi naïf, aussi démodé ? Vous raisonnez comme un petit boutiquier de 1900 — je dis de 1900 car aujourd'hui les boutiquiers eux-mêmes ont évolué... » Si seulement vous écoutiez les conseils de vos amis. Mais vous êtes entêté en diable, et je me demande comment je peux me soucier d'un sale caractère comme vous... »

Jacques replia la lettre, en poussant un soupir. Avec Marie-Ève, il en était toujours ainsi Il attendait ses lettres impatiemment, les ouvrait avec joie le cœur battant, et elles le décevaient toujours. Jamais il n'y trouvait ce qu'il attendait : un peu de sentiment, d'émotion, quelques mots pour fouetter son courage.

Au lieu de l'encourager, ces lettres lui donnaient le cafard. Quand il les avait lues, il se demandait pendant quelques instants s'il était un idiot, ou au contraire, un homme bien équilibré et ayant le sens de l'honneur.

Il comprenait fort bien que le but de la jeune fille, en lui racontant ses sorties avec ce Jean Savinsky, un garçon aux yeux faux d'origine douteuse, vaguement anarchiste, au ricanement perpétuel, qu'il ne pouvait souffrir, était d'éveiller sa jalousie et d'obtenir qu'il se fît renvoyer à Paris.

Marie-Ève ne comprenait pas que, pour l'officier « faire son devoir » n'était pas un mot creux, vide de sens — un cliché démodé, passablement ridicule, ainsi qu'il l'était pour elle-même et ces jeunes gens blasés qui l'entouraient — jeunes rapaces sans foi, sans honneur, sans idéal autre que celui de s'amuser le mieux possible.

Non, jamais Marie-Ève ne comprendrait... Et c'était cette façon différente